

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingtième session du Comité pour les Plantes  
Dublin (Irlande), 22 – 30 mars 2012

RESUME DE LA SEANCE

Adoption du résumé de la séance PC20 Sum. 3

Le Comité adopte le résumé PC20 Sum. 3, avec l'amendement suivant sous "Adoption du résumé de la séance PC20 Sum. 2", point 19.1: le nom devrait être "(M. Beltetón Chacón)", et non "(M. Chacón Beltetón)".

17. Propositions susceptibles d'être examinées à la CoP16

17.1.2 Annotations

17.1.2.2 Préparation des éclaircissements et des orientations sur la signification de l'expression "emballés et prêts pour le commerce de détail", et autres termes utilisés dans les annotations – Rapport du groupe de travail

et

17.1.2.4 Espèces d'arbres: annotations aux espèces inscrites aux Annexes II et III [décisions 14.149, 15.35 et 14.148 (Rev. CoP15)] – Rapport du groupe de travail.....(PC20 WG5 Doc. 1)

Le Comité décide d'apporter les amendements suivants au document PC20 WG5 Doc. 1 sous *Recommandations*:

- a) Paragraphe 2: remplacer "n'a pas réussi à accepter" par "qu'il n'a pas trouvé de consensus concernant";
- b) Paragraphe 4: ajouter les mots "si nécessaire, après examen de l'étude sur le commerce mentionnée dans une version actualisée de la décision 14.148 (Rev. CoP15) si cette version était adoptée à la CoP17" à la fin de la dernière phrase; et
- c) Paragraphe 6: rétablir la partie barrée du paragraphe c) du projet de décision révisé et remplacer "16<sup>e</sup>" dans ce paragraphe par "17<sup>e</sup>";

Avec ces amendements, le Comité adopte les recommandations qui se trouvent dans le document PC20 WG5 Doc. 1, sauf celle qui concerne les "Extraits" et les "Racines" dans la recommandation les paragraphes 4 et 6. Il décide aussi qu'en l'absence d'un consensus sur la définition du terme "Racines", et sur la question mentionnée dans le deuxième paragraphe de la recommandation 2, ces questions, toutes les autres recommandations suggérées dans le document PC20 WG5 Doc. 4 sont renvoyées à la 62<sup>e</sup> session du Comité permanent pour examen. Enfin A cet égard, le Comité prend note de la demande de la Présidente, à savoir que les participants à la 20<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes lui envoient, par écrit, leurs commentaires sur ces questions

~~recommandations suggérées~~ afin qu'elle puisse en tenir compte lorsqu'elle présentera la question au Comité permanent.

## 19. Espèces d'arbres

### 19.1 Rapport d'activité du groupe de travail sur l'acajou et autres espèces néotropicales produisant du bois [décisions 15.91, 15.92 et 14.146 (Rev. CoP15)] ..... (PC20 WG7 Doc. 1, PC20 DG1 Doc. 1 and PC20 Com. 3)

Le Comité décide d'apporter les changements suivants au document PC20 WG7 Doc. 1:

- a) Paragraphes 1, 2 a) et 4 a): supprimer les mots "et que son inscription à l'Annexe II au titre du Critère B de l'annexe 2a pourrait se justifier";
- b) Paragraphe 5 a): remplacer le texte par "Comme il semble qu'il n'y aura pas de proposition émanant des Parties pour inscrire ces espèces à l'Annexe II, les travaux du Comité pour les plantes concernant la décision 14.146 (Rev. CoP15) sont considérés terminés"; et
- c) Paragraphe 5 c): ajouter la phrase "Le groupe de travail WG7 note aussi la difficulté de mise en œuvre et d'application." à la fin du paragraphe; et
- d) Ajouter un nouveau paragraphe 5e) "Le groupe de travail WG7 encourage aussi les Parties inscrivant ces espèces à l'Annexe III à faciliter les demandes de confirmation de permis des Parties d'importation et à y contribuer."

Le Comité adopte les recommandations se trouvant dans les paragraphes 10 et 11 du document PC20 DG1 Doc. 1, en remplaçant ", ainsi que" par "et" au paragraphe 11.

Concernant la recommandation se trouvant dans le paragraphe 31 du document PC20 DG1 Doc. 1, le Comité décide que le mandat et la composition du groupe de travail proposé peuvent faire l'objet d'une décision lors de sa 21<sup>e</sup> session, à la lumière des décisions prises à la 16<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (CoP16). Le Comité décide en outre que les autres parties du document PC20 DG1 Doc. 1 seront intégrées au rapport à la CoP16 requis dans le paragraphe 1 e) de l'annexe 3 aux décisions de la CoP15.

Le Comité félicite le Président (M. Beltetón Chacón), la Vice-présidente (Mme Nuñez Neyra) et les membres du groupe de travail sur l'acajou et autres espèces néotropicales produisant du bois pour leurs travaux entrepris dans le cadre de la décision 15.91.

Le Comité adopte le document PC20 Com. 3 avec les amendements suivants:

- a) Dans le premier projet de décision:
  - Ajouter "et le Secrétariat" après "A l'adresse du Comité pour les plantes et du Comité pour les animaux";
  - Supprimer les crochets dans le premier paragraphe;
  - Remplacer les mots "une Partie", par les mots "un représentant" au premier paragraphe;
  - Supprimer les mots "le Secrétariat et" dans le paragraphe a);
  - Ajouter un nouveau paragraphe après le paragraphe b) comme suit "compilent une liste des décisions non exécutées, donnant instruction aux Parties, au Comité pour les animaux, au Comité pour les plantes et au Secrétariat de produire du matériel d'identification et d'orientation sur les taxons inscrits aux annexes CITES;" et renuméroter les paragraphes suivants; et
- b) Supprimer le projet de décision adressé au Secrétariat.

15. Avis de commerce non préjudiciable

15.1 Espèces produisant du bois, plantes médicinales et espèces produisant du bois d'agar (décisions 15.26 et 15.27) – Rapport du groupe de travail ..... (PC20 WG6 Doc. 1 and PC20 Com. 1)

et

17. Propositions susceptibles d'être examinées à la CoP16

17.2 Autres propositions

17.2.1 Taxons produisant du bois d'agar (décision 15.94) ..... (PC20 Com. 1)

Le Comité décide d'apporter les amendements suivants au document PC20 WG6 Doc. 1:

- a) Paragraphe 9: remplacer les trois points par "le paragraphe 3 du présent document";
- b) Paragraphe 10: ajouter "et le paragraphe 1 de l'annexe 1 du document PC20 Doc. 17.2.1" après "Doc. 15.1";
- c) Paragraphe 14: ajouter "mais recommande d'ajouter les mots "ou mixtes" après le mot "monospécifiques" dans le paragraphe g) de la résolution Conf. 10.13 (Rev. CoP15)";

e)d) Paragraphe 14, nouveau projet de décision proposé:

- supprimer "tropicales";
- ajouter "de reproduction artificielle" après "définitions"; et
- ajouter "respectivement," après "résolution Conf. 11.11"; et

d)e) Au paragraphe 17, remplacer "PC20 WGXX" par "PC20 WG5".

Avec ces changements, le Comité adopte les recommandations contenues dans les paragraphes 1 à 14 du document PC20 WG6 Doc. 1.

Concernant les paragraphes 15 à 18 du document PC20 WG6 Doc. 1 et le document PC20 Com. 1, le Comité prend note que les Parties envisageront de soumettre ces propositions à la CoP16.

17. Propositions susceptibles d'être examinées à la CoP16

17.1 Propositions d'amendement des annexes

17.1.1 Madagascar (décision 15.97) .....(PC20 WG4 Doc. 1)

Le Comité adopte le document PC20 WG4 Doc. 1 et félicite Madagascar pour ses progrès d'application de la décision 15.97.

17.1.2 Annotations

17.1.2.3 Cactaceae et Orchidaceae: examen des annotations (décision 15.34) .....(PC20 Com. 2)

Le Comité décide de proposer le projet de décision contenu dans PC20 Com. 2 pour adoption à la CoP16.

23. Rapports régionaux

23.4 Europe.....(PC20 Doc. 23.4)

Le Comité prend note du rapport contenu dans le document PC20 Doc. 23.4.

23.5 Amérique du Nord.....(PC20 Doc. 23.5)

Le Comité prend note du rapport contenu dans le document PC20 Doc. 23.5.

23.6 Océanie.....(PC20 Doc. 23.6)

Le Comité prend note du rapport contenu dans le document PC20 Doc. 23.6.

Adoption du résumé de la séance PC20 Sum. 4

Le Comité adopte le résumé de la séance PC20 Sum. 4.

Le Comité demande au Secrétariat de respecter le Règlement intérieur concernant le calendrier de publication du résumé de la cinquième séance et du compte rendu résumé.

24. Date et lieu de la 21<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes.....*Pas de document*

Le Comité accueille favorablement l'offre du Mexique d'accueillir la 21<sup>e</sup> session, éventuellement conjointement avec la 27<sup>e</sup> session du Comité pour les animaux, en 2014.

25. Autres questions.....*Pas de document*

Le Comité prend note d'une déclaration de l'Afrique du Sud annonçant que ce pays envisage, avec le Botswana et la Namibie, de proposer à la CoP16 une révision de l'annotation # 9 concernant *Hoodia* spp.

26. Allocutions de clôture .....*Pas de document*

La Présidente remercie l'Irlande, les membres du Comité et observateurs, les interprètes et le Secrétariat et prononce la clôture de la session.